

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mercredi 18 février 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école Saint-Joseph le dix-huit février de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures.

**PRÉSENCES**

Mmes Danielle Côté, parent  
Isabelle Fortin, parent  
Lucie Dion, enseignante  
Hélène Vallée, enseignante

MM. Christian Leclerc, parent  
Normand Cossette, enseignant

Aussi présent :

M. Yannick Roy, Directeur

**ABSENCES**

Mme Francine Nolet, service de garde  
Martine St-Laurent, commissaire

M. Stéphane Saulter, parent

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Leclerc, président. Il est 19 h 00.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-449-09 IL EST RÉSOLU,  
  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté avec l'ajout des points suivants :

- 6.5 Activité de financement pour les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années (adoption)  
6.6 Plan de mesure d'urgence (information)

Affaires nouvelles : programmation du Carnaval 26 et 27 février

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 28 janvier 2009**

CE-450-09 IL EST RÉSOLU,  
  
QUE le procès-verbal soit et est adopté tel que  
présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**PRÉSENTATION  
DES DOSSIERS**

**Révision  
budgétaire service  
de garde**

Le directeur présente la révision budgétaire. Suite aux priorités dégagées par l'équipe du service de garde et par le conseil d'établissement, nous convenons d'adopter un budget équilibré pour l'année 2008-2009.

CONSIDÉRANT QUE nous voulons maintenir le même niveau de services complémentaires afin de répondre aux besoins des parents;

CE-451-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit adoptée la révision budgétaire 2008-2009 telle que présentée.

ADOPTÉE.

**Sorties  
éducatives**

Le directeur présente aux membres du conseil la programmation des sorties éducatives qui nécessitent un changement aux heures

d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (art. 87 de la LIP).

CONSIDÉRANT la valeur éducative des sorties proposées,

CE-452-09 IL EST RÉSOLU,

QUE soit approuvée la programmation des sorties éducatives proposée par l'équipe-école et la direction de l'école Saint-Joseph d'ici avril 2009.

ADOPTÉE.

Le directeur de l'école présente et consulte les membres du conseil sur les travaux à effectuer à l'école Saint-Joseph pour l'année 2009-2010 (article 96.22 de la L.I.P.).

CE-453-09 IL EST RÉSOLU,

QUE le projet d'améliorations et de transformations de l'école Saint-Joseph 2009-2010 soit accepté tel que présenté et qu'il soit acheminé à monsieur Francis Audet, directeur des ressources matérielles à la Commission scolaire Harricana.

ADOPTÉE.

**Présentation du plan triennal d'organisation scolaire de la commission scolaire 2009-2012**

Le directeur consulte les membres du conseil sur le projet d'organisation scolaire des écoles de la commission scolaire pour les années 2009 à 2012.

**Activité de financement – MAXI 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années**

De nouveau cette année, les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années sont invités à participer à une activité de financement au MAXI d'Amos. Il s'agit d'une activité scolaire réalisée en collaboration avec les enseignantes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années et l'épicerie Maxi.

CONSIDÉRANT QUE cette activité a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux responsabilités du monde du travail;

CONSIDÉRANT QUE les sommes recueillies seront réparties à parts égales entre les deux classes et que le montant réservé à l'école sera

utilisé pour bonifier les activités et les sorties éducatives que nous organiserons pour les élèves au cours de l'année;

CE-454-09 IL EST RÉSOLU,

QUE cette activité de financement soit adoptée.

ADOPTÉE.

**PLAN DE  
MESURES  
D'URGENCE**

Le directeur informe l'assemblée au sujet du dépôt du plan de mesures d'urgence adopté au conseil des commissaires le 4 décembre dernier. Il présente le contenu de la valise et informe l'assemblée des mesures prises pour transmettre l'information aux enseignants.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

Carte de remerciement du personnel enseignant pour les attentions soulignées durant la Semaine des enseignants.

Comité de parents :

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

La direction présente la programmation des activités prévues durant le carnaval les 26 et 27 février en après-midi.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-455-09 IL EST RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 30.

---

Christian Leclerc,  
président d'assemblée

---

Yannick Roy,  
secrétaire d'assemblée